



## UNCATEGORIZED

# RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE L'AIDE-SOIGNANT, DE L'AIDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE, DE L'AGENT DE SERVICE HOSPITALIER QUALIFIÉ EN SERVICE GÉRIATRIE

### RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

**Taux de satisfaction de nos stagiaires pour l'année 2023 : 95,74 % (93,13 % en 2022)**

- Pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2023 : 95,52 %
- Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023 : 95,95 %

*Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : [Contact-formations@alaji.fr](mailto:Contact-formations@alaji.fr)*

### PRE-REQUIS

Avoir une première expérience dans un établissement de santé

### OBJECTIFS

- Définir les missions de chacun au sein des établissements de santé, EHPAD, SSIAD.
- Comprendre la responsabilité de chacun dans une équipe pluridisciplinaire en regard des textes législatifs.
- Être capable de prendre en charge une personne âgée et son entourage dans sa globalité.

### CONTENU DE LA FORMATION

- Historique de la fonction aide-soignant, AMP, ASHQ en gériatrie
- Rôle et missions de chaque professionnel :
  - le champ de la responsabilité : circulaires et textes en vigueur
  - l'éthique et la responsabilité
  - le respect des droits des patients : droit à l'information du dossier médical
  - les notions de délégation et de collaboration
- La démarche de soins en gériatrie
- Étude des 14 besoins fondamentaux selon Virginia Hendisson
- L'accompagnement personnalisé dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte des besoins de la personne âgée et de son degré

d'autonomie

- La place et le rôle de l'aide-soignant, de l'AMP dans la démarche de soins

### DURÉE

2 jours

### METHODES MOBILISÉES

- Formation en présentiel et présentiel enrichi
- Activités individuelles, en ateliers et en sous-groupes
- Formateurs professionnels issus des métiers du sanitaire et social

### MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives
- Attestation de fin de formation et de compétences remise à chaque participant


### MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur l'action concernée

**Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :**

<https://alaji.fr/category/sites-de-formation/>

### CONTACTS

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>

### ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont

accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d' un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

**TARIF**

- Tarif individuel indicatif de 196 € net de taxes, nous consulter pour un devis précis
- En inter et en intra : nous consulter

**DERNIÈRE MISE À JOUR**

16/05/2024

